

# Les LaRoque de Roquebrune en France et au Canada

---

L'intégrale du texte "Les LaRoque de Roquebrune en France et au Canada", article paru dans la revue historique Nova Francia publié en 1929 pages 330-341. Comme cet article comporte plus de 10 pages, je conseille aux lecteurs de l'imprimer au lieu de le lire à l'écran. Nova Francia était l'organe de la Société d'Histoire du Canada. Robert de Roquebrune en fut le secrétaire durant un certain temps. L'auteur de cet article, Pierre Gauthier est probablement un nom de plume de Robert de Roquebrune. Nova Francia avait un groupe de collaborateurs qui soumettaient des articles pour publication. Cette revue avait pour but premier de faire paraître des articles à caractère historique se rapportant à la colonie du Canada sous le régime Français. Cet article diverge de la mission première de Nova Francia en publiant un article sur la généalogie des familles Larocque. On retrouve le nom des collaborateurs à travers les 7 volumes de Nova Francia et on peut se demander pourquoi celui de Pierre Gauthier n'apparaît pas ailleurs. Robert de Roquebrune a contribué à une quarantaine d'articles signés Robert de Roquebrune ou R de R. Cet article signé Gauthier est d'autant plus étrange qu'il se termine en parlant de Louis-Isaac LaRoque de Roquebrune et de Henriette Hertel de Rouville, les grands-parents paternels de Robert de

# Les

## LaRoque de Roquebrune

### en France et au Canada

---



Il est un fait historique qui ne semble pas avoir frappé les érudits et les spécialistes de l'histoire des familles du Canada français: c'est la présence dans la colonie au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle de plusieurs personnages du même nom patronymique et qui, au premier examen, ne semblent pas avoir de liens de parenté. Cependant, on a décrété un peu trop vite que ces gens de même nom n'étaient pas de même famille. La liste onomastique canadienne n'est pas tellement nombreuse et il est bizarre que le même nom, dans une population de quelques milliers de familles, soit porté par plusieurs individus venus en Nouvelle-France et qu'il n'y ait jamais parenté entre ces gens. Pourtant, il est probable que des frères, des cousins ont dû être attirés au Canada par des parents déjà établis. Les nombreux surnoms qui finirent en bien des cas par devenir noms uniques, ont certainement contribué à disjoindre des familles de même origine. Et puis, si la fraternité est facile à dépister à cause du nom du père et de la mère, le simple cousinage est plus difficile à établir.

Ainsi, on sait à coup sûr que les deux Panet venus au Canada, que Gaspard et Marin Boucher, que Jean Juchereau de Maure et Noël Juchereau des Châtelets étaient frères ; mais les deux Jarret, sans être frères, étaient de la même famille, André Jarret de Beauregard étant fils de Jean Jarret et de Claudine Picou, François Jarret de Verchères fils de Jean Jarret et de Perrette Sermette. Et tous deux originaires du Dauphiné. De sorte que les Verchères étaient de la même famille que les Beauregard et n'étaient probablement pas parents des Verchères d'Arcelot (dont le patronyme est Verchères et nullement Jarret), comme on l'a cru. Car si un patronyme apporte de grandes chances de parenté, il faut se méfier des surnoms, noms de terre ou nom de parenté féminine qui peuvent être des indications, mais aussi induire en erreur.

Le nom, de La Roque (ou LaRocque) appartient au Midi de la France. On le rencontre comme nom de lieu et dans la composition de beaucoup de noms géographiques, en Gascogne, Provence, Languedoc, Guyenne et aussi en Auvergne. Dans l'ancienne langue, la Roque signifie un lieu fortifié ; un roque (ou rocque) était un château fort bâti sur une hauteur (1). On rencontre aussi l'orthographe LaRocche. Roquebrune a la même signification avec un adjectif, ce mot qui se rencontre avec l'orthographe Rocchebrune mais qui se prononçait Roq et non Roche, est également tout méridional. En langage héraldique, la Roque est figurée par une tour d'échiquier et le terme de roc d'échiquier est venu de là (2).

Ce nom est donc essentiellement méridional. Aussi Jean-François de Laroque de Roberval dont tous les historiens font de gentilhomme Picard, n'était de Picardie que par sa famille maternelle et par sa terre de Roberval dont il portait le nom Languedocien par sa famille paternelle, il était fils de Bernard de LaRoque, connétable de Carcassonne. La terre de Roberval en Picardie, non loin de Compiègne, il la tenait de l'héritage de sa mère Isabeau de Poitiers, laquelle en avait hérité de sa mère Alix de Popincour, dame de Roberval. Ainsi Jean-François de LaRoque, vice-roi du Canada portait le nom de Roberval à cause de sa grand'mère et de la terre dont il était seigneur après elle (3). Les documents conservés au château de Roberval et qui appartiennent à M. Davenne de Roberval (la famille Davenne de Roberval possède Roberval depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle), montrent que tous les parents de Roberval étaient du Languedoc, notamment ses deux neveux Bertrand et Guillaume de LaRoque de Blaizans. Cette famille de LaRoque à laquelle Roberval appartenait semble disparue depuis le

(1) « Et quand te roy y sera en personne, toutes les rocques lui seront ouvertes pour loger sa personne commyne ». Mémoire, 3 p 381 " Pour le sonserver a Sforce (le duché de Milan) fils de Ludovic, qui estoit dedans la roque de Milan, tenu à l'estroit par les Impériaux " Quelque peu après ceste princesse qui s'estoit retirée dadans la roque de Châteauneuf se rendit à luy prisonnière." Pasquier, cité par Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française, tome 7, p. 213 " Et avoit rempli la rocche de son chastel de vivres " Yist de li Norm. Godefroy, idem, tome 1 p. 34. Une roque, dit Godefroy, était un château fort bâti sur une roche. De ce mot est venu l'ancienne expression Roquart, vieux militaire en demi-solde logé dans les roques des places fortes, et le mot moderne de roquentin qui signifie vétéran retraité. " Mais pour in vieil usé roquart " dit François Villon dans le Grand Testament, LXII, éd. Jacob. Notons que le mot LaRoque équivaut au mot LaTour qui est fréquent dans le nord et l'est de la France, et qu'une branche des LaRoque de Roquebrune porte le nom de LaTour de Rochebrune.

(2) Grandmaison : Dictionnaire Héraldique

(3) Abbé Morel : Jean-François de LaRoque seigneur de Roberval, Paris, Leroux, 1893.

milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, du moins n'en trouve-t-on plus trace dans les documents (4). Cependant, Gille-André de LaRoque de La Lontière, l'auteur de la généalogie de la Maison d'Harcourt et de plusieurs traités célèbres chez les érudits, était cousin de Roberval. C'est du moins Thomas LeFevre, conseiller du roi et Lieutenant de la navigation et du commerce, qui le dit dans un ouvrage intitulé : *Discours sommaire de la navigation et du commerce*, publié en 1650 (5) : « Jean-François de LaRoque, sieur de Roberval... de la famille duquel sieur de Roberval est André de LaRoque, Escuyer, avocat au Conseil, natif de Caen et fort bon historien » . Une branche de ces LaRoque était donc devenue normande car le fameux Gille-André l'était, du moins par la naissance et par son surnom de La Lontière.

Le nom de LaRoque (ou LaRocque) est porté au Canada par trois familles de souches différentes, auxquelles on ne voit pas, en tout cas, de liens de parenté: Guillaume LaRoque, né en 1682, fils d'Antoine et d'Anne Morel, originaire de Marsac, diocèse d'Albi. Il épousa à Montréal en 1717 Jeanne Boivin. Antoine LaRocque, écrivain du roi, fils de Philippe LaRocque, consul de la ville de Trie et de Madeleine de Boisjoly, de Notre-Dame de Trie, marié en 1752, à Québec, à Catherine Guillemot. Leur fils François-Antoine, voyageur fut député au premier Parlement du Canada en 1792; le fils de François-Antoine voyageur dans le Nord-Ouest, a laissé un récit de ses pérégrinations (6). Le chevalier LaRocque était arrière-petits-fils du premier de ces LaRocque. Les armes de cette famille sont : d'azur à trois fascés d'or.

Philibert LaRoque de Roquebrune, né en 1641 à Auch, fils de Jean-

(4) Nous croyons savoir qu'au Canada, le chevalier LaRoque, descendant d'Antoine LaRoque, écrivain du roi, pensait être de la même famille que LaRoque de Roberval, sans que nous sachions sur quelles preuves il appuyait cette assertion. Jean-François LaRocque de Roberval n'eut pas d'enfants mais il avait des frères. François 1<sup>er</sup> avait surnommé l'un d'eux le gendarme d'Annibal (voir Les Œuvres de Clément Marot édition Guiffrey, tome 3, p.p. 36-37). Il avait aussi sa fameuse sœur ou nièce Marguerite de LaRoque qui fut l'héroïne de l'histoire qu'a racontée André Thevet dans son Grand Insulaire, histoire que Thevet prétendait tenir de Roberval lui-même. On a révoqué en doute le conte de Thevet et même l'existence de Marguerite de LaRoque ; pourtant nous avons trouvé dans le *catalogue des Actes de François 1<sup>er</sup>*, Vol VII, p 214, une Déclaration de l'hommage rendu par Marguerite de LaRoque pour les seigneuries de Sermet et de Sauveterre mouvant du duché de Guyenne, en 1536, déclaration faite par Raoul de Lestrade, seigneur de Florac, *au nom de Marguerite de LaRoque*. Enfin, Roberval avait deux neveux qui figurent dans tous les documents qui le concernent, les deux LaRoque de Blaizans.

(5) Voir *Nova Francia*, volume III, No 6 p. 372.

(6) Francis Audet et juge Fabre-Surveyer ; Les Députés au premier Parlement du Canada. - F.A LaRoque: *Journal of LaRocque from the Assiniboine to the Yellowstone*, 1805, edited with notes by L.J. Burpee, Ottawa 1910.

Bernard LaRoque de Roquebrune et de Marie de Marcilly, marié en 1676, à Québec à Catherine de LaPorte de Saint-Georges, est l'auteur de la troisième famille LaRoque au Canada, qui fait l'objet de cette étude. Ce Roquebrune a porté en surnoms le nom patronymique de sa grand-mère maternelle, Charlotte Couillaud de Hauteclair, et le nom patronymique de sa femme, Catherine de La Porte. Le nom patronymique de LaRoque et le surnom de Roquebrune se sont parfois agglutinés et devenus LaRoquebrune et même Larochebrune et Rochebrune. LaRoque et Roquebrune sont les noms des lieux d'où cette famille est originaire en Armagnac et rappellent une possession qui remonte au XV<sup>e</sup> siècle. LaRoque est un village de Gascogne, dans le pays d'Armagnac, à onze kilomètres de d'Auch, Roquebrune est un village voisin, dans l'arrondissement d'Auch, canton de Vic-Fezensac. Une généalogie, qui semble avoir été dressée au XVIII<sup>e</sup> siècle est en possession de l'un descendant canadien de cette famille. Nous y copions les renseignements suivants : « Bernard, Seigneur de LaRoque, rendit hommage de sa terre du comté de Fezensac en 1409 au comte l'Armagnac. On ignore le nom de sa femme. Armand de Laroque, seigneur du dit LaRoque en Armagnac, épousa en 1471, Bourguine de Bezoles. Leur fils Jean de LaRoque, écuyer, seigneur du dit lieu, épousa en 1498 Françoise d'Aubert (sic) (7). Pierre de LaRoque, seigneur de Roquebrune ne paraît pas avoir été marié (8). Manaud de LaRoque, fils de Jean et de François d'Aubert, épousa en 1521 Jeanne d'Esparbès. Jeanne de LaRoque, épouse de noble Louis de Bonnaud et autre Jeanne non mariée (9). Philippe, fils de Manaud de LaRoque et de Jeanne d'Esparbès épousa en 1563 Mathurine d'Ilemade (10). Jean-Bernard de LaRoque, seigneur du dit lieu et Françoise de LaRoque non mariée en 1600. Georges de LaRoque, fils de Philippe de LaRoque et de Mathurine d'Ilemade, seigneur de Roquebrune, marié à Françoise de Ferrebouc, vivait encore en 1643. Jean-Bernard-Philippe de LaRoque-Roquebrune, fils de Georges de LaRoque, seigneur de Roquebrune et de Françoise Ferrebouc, épousa en 1640 Marie de Marcilly, fille de Pierre, seigneur du lieu de Marcille (sic) et de Charlotte de Couillaud de Hauteclair (11). Philibert de Laroque de Roquebrune, fils

(7) Ambert. Voir Testament de Françoise d'Ambert, veuve en premières noces de Jean de LaRoque, Arch. Du Gers, série E. 738. 20 juin 1517.

(8) Pierre de Roquebrune figure comme témoin au testament de Françoise d'Ambert.

(9) Deux filles du même nom; cette bizarrerie se retrouve souvent dans les documents d'autrefois.

(10) Le Nom patronymique des Ilemade était Bar

(11) Elle était fille de François de Couillaud de Hauteclair et de Suzanne de Lucé, mariées en 1588 et qui eurent trois garçons et deux filles.

de Bernard-Philippe de LaRoque-Roquebrune et de Marie de Marcille, épousa à Québec en 1676 Catherine de LaPorte de Saint-Georges (12). Louis de Roquebrune, né en 1684, fils de Philippe de LaRoque-Roquebrune et de Catherine de Saint-Georges, fut marié à Madeleine Sabourin à la Pointe, en 1716. François LaRoque-Couillaud de Roquebrune, né en 1686, à Contrecoeur, marié en 1722 à Marie-Josèphe Grenon. Michel LaRoque d'Auclair (*sic*, Auclair pour Hauteclair) (13). Jean-Baptiste-Philibert LaRoque de Roquebrune, né en... marié 1704 à Anne Deslauriers. Jean LaRoque de Roquebrune, né en 1707, fils de Jean et d'Anne Deslauriers. Joseph de Roquebrune, né en 1709, marié en 1735 à Louise Houle au Febvre, mort à l'hôpital général de Montréal en 1795. Catherine de Couillaud-Roquebrune, née en 1720, marié en 1740 à Pierre de Ligne. Louis LaRoque de Roquebrune marié en 1748, à Geneviève du Clos de celles. André de Roquebrune, marié en 1751 à Suzanne Le Clos de Celles. Louis LaRoque de Roquebrune, fils de Louis de Roquebrune et de Marie-Madeleine Sabourin, né le 21 Février 1718, marié le 26 Janvier 1739 à Marguerite Auger de St-Julien. Charles LaRoque de Roquebrune, fils de Louis de Roquebrune et de Marguerite de Saint-Julien, né en 1742, marié en 1768 à Geneviève Suavé; marié en secondes nocés à Mary-Ann MacDonald. Charles LaRoque de Roquebrune, fils de Charles et de M. A. MacDonald marié à N. LeFebvre, puis à N. LeFournier (14) de Lyon, en France. Louis-Isaac LaRoque de Roquebrune, fils de Charles Roquebrune et de demoiselle LeFebvre, né en 1812, épousa en 1841 Henriette de Hertel de Rouville, fille de René-Ovide de Hertel et de Charlotte de La Broquerie, Charles LaRoque de Roquebrune, fils de Charles LaRoque et de demoiselle Lefebvre, épousa demoiselle Beauchemin. Marie LaRoque de Roquebrune épousa N. Berthelot d'Artigny, puis N. LeDuc. Louis-René de Hertel LaRoque de Roquebrune, fils de Louis-Isaac de Roquebrune et de Henriette de Hertel Rouville, né en 1842 épousa en 1874 Anne-Lilia d'Yrumberry de Salaberry.

(12) Elle était fille de Jacques de LaPorte de St-Georges et de Nicole Duchesne, d'après Tanguay. Jacques de laPorte était fils d'autre Jacques et de Marie Hamelin et originaire de Nocé. Voir abbé Couillard DesPrés Histoire de la Seigneurie de St-Ours, tome I, p. 77. Que faisait dans le Perche le berrichon Laporte de St-Georges ? Il devait descendre de Claude de Laporte de St-Georges que nous voyons recevoir son héritage en 1574 et qui était cadet, mais nous n'avions pu établir la filiation exacte.

(13) D'Auclair pour Hauteclair surnom des Couillaud. Certains Auclair canadiens sortiraient de cette souche qui est une erreur d'orthographe.

(14) Cette partie de la généalogie fut ajoutée en 1880 si la date en marge signifie cela.

Les armes des LaRoque de Roquebrune sont: écartelé aux 1 et 4 de gueules à la roque carrée de sable ; aux 2 et 3 de sinople aux trois étoiles d'or, (15).

On trouve dans les archives du Parlement de Provence le serment prêté au roi en 1504 par Pierre de LaRoque et Jean de LaRoque de Roquebrune comme baillis de Grasse et Saint-Maximin (16). Jean de LaRoque est le fils d'Arnaud de LaRoque et de Bouguine de Bezoles. Pierre était son parent très proche car on le voit figurer comme témoin dans le testament de Françoise d'Ambert, femme de Jean, en 1517. Les Baillis étaient, au Moyen âge, les représentants du roi ou du seigneur féodal, ils rendaient la justice en leurs noms, commandaient les hommes d'armes, administraient les finances. C'était une grande charge, si grande que les baillis n'avaient pas le droit d'acquérir des propriétés dans le lieu qu'ils administraient, pas le droit de s'y marier ou d'y marier leurs enfants. Jamais un bailli ne pouvait exercer ses fonctions dans le lieu de sa naissance et il ne devait administrer une région que dans un temps assez court. Les ordonnances multiplièrent ainsi les précautions pour empêcher les baillis d'imiter l'exemple des ducs, comtes et seigneurs et d'usurper comme eux l'autorité souveraine. À dater du XVI<sup>e</sup> siècle on divisa les baillis de robe courte et longue. Et les fonctions de ces baillis d'épée et baillis civils demeurèrent séparées, (Ordonnance du chancelier L'Hôpital, 1561). Les gouverneurs de province au XVII<sup>e</sup> siècle leur enlevèrent les restes de leurs attributions militaires et les baillis n'avaient plus à la veille de la Révolution que des attributions mal définies : ils commandaient le ban et l'arrière-ban, convoquaient la noblesse de leur district et étaient regardés comme ses chefs naturels (17). Le pouvoir royal a toujours été centralisateur en France et a toujours tendu à supprimer toute autorité inférieure comme dangereuse : les baillis furent changés, au XVI<sup>e</sup> siècle, tous les trois ans pour les empêcher de prendre racine dans le pays qu'ils administraient ; au XVII<sup>e</sup> siècle, Louis XIV enleva aux gouverneurs de province, qui avaient hérité les prérogatives des baillis, la disposition des troupes en garnison et les assujettit à prendre tous les trois ans de nouvelles provisions ce qui les tenait dans une dépendance absolue du pouvoir royal.

Pierre de LaRoque et Jean de LaRoque de Roquebrune ne furent

(15) Un cachet armorié an argent portant ces armes est en la possession d'un descendant de cette famille.

(16) Archives des Bouches du Rhône, Fonds Parlement de Provence, tome 3, page 12, document signalé par M. E. de Cathelineau.

(17) Chéruef : Dictionnaire des Institutions de la France, p. p. 57-58.

baillis que pendant quelques années. En 1517, Jean de LaRoque devait être défunt depuis quelques années puisque sa veuve avait eu le temps de se remarier au sieur de Montlezun et d'en avoir deux filles. Le 20 juin 1517: « Françoise d'Ambert, femme on premières noces de Jean de Laroque, écuyer, seigneur du dit lieu et en secondes noces d'Antoine de Montlezun, seigneur de Meillan, fit son testament par lequel elle fait des legs à ses enfants du premier lit Manaud de LaRoque, Jeanne et autre Jeanne de LaRoque et à ses filles du second lit Antonine et Jeanne de Montlezun. Les témoins qui signent avec Françoise d'Ambert sont Pierre de Laroque de Roquebrune, Jean de Montlezun, Jean de Signe, Bernard de Benque » (18).

Le nom de Roquebrune a été porté en surnom par la famille provençale de Bonnaud (19) à cause du mariage de Jeanne de LaRoque fille de Jean de Laroque, seigneur de Roquebrune, avec Louis de Bonnaud, le 2 janvier 1510 (20). Les Bonnaud de Roquebrune existaient encore en France à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; un document des Archives Nationales en administre la preuve. C'est le contrat de mariage de « Jules-Jean-Joseph de Bonnaud de Roquebrune, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, paroisse de Saint-Roch, et de Madeleine-Charlotte de Santeuil, par lequel contrat de mariage il est établi que la future épouse apporte deux maisons à Paris sur le fossé d'entre les portes Saint-Marcel et Saint-Victor, l'une à l'enseigne de l'Aigle d'or, et l'autre à l'enseigne des Deux Bouteilles, plus une somme de 2000 livres tournois et du linge et habits » (21).

Pourquoi Philibert LaRoque de Roquebrune alla-t-il s'établir en Nouvelle-France. C'est ce que nous ignorons. L'érudit canadien E.-Z. Massicotte signale sa présence parmi les colons à Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle (22). Il avait épousé Catherine de LaPorte de Saint-Georges d'une très ancienne famille berrichonne. Elle était fille de Jacques de LaPorte de Saint-Georges et de Nicole Duchesne. Jacques de Laporte était fils d'autre Jacques de Laporte-Saint-Georges et de Marie Hamelin. Les Laporte ont été seigneurs de Bannegon, d'Issertieux, de Pesselière, de Veaugues et des Deux-Lions. La vicomté de Saint-Georges leur vint par le mariage de Pierre de LaPorte avec Jacqueline Trousseau en 1430. Pour la généalogie ancienne de cette famille on peut consulter l'Histoire du Berry, de LaThomassière et *Généalogie de la Maison de LaPorte*, par Armand de LaPorte, 1865.

(18) Arch. du Gers, série E. 788

(19). Dictionnaire Historique, de Ludovic Lalanne, au mot Roquebrune.

(20) Bibliothèque nationale, Carré d'Hozier, vol. 551, f<sup>o</sup> 97

(21). Arch. nationales. , Y, 232, f<sup>o</sup> 5. Registres des Insinuations du Châtelet.

(22) Bulletin de Recherches historiques, octobre 1927, p. 625.

Le vieux castel de St-Georges est à treize kilomètres de Bourges (23). Les seigneurs de St-Georges étaient qualifiés vicomtes. Leur juridiction s'étendait sur les paroisses de St-Georges, Pigny, Soulangy, Volangy, St-Michel. La vicomté de St-Georges relevait du roi. Ses possesseurs ont été successivement : la famille de LaCharité, fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; la famille Trousseau, du commencement du XV<sup>e</sup> siècle à 1430 ; la famille de LaPorte de 1430 à 1619 ; les familles de Coussay, de Chandieu, du Faur, de Jaucourt. En 1660, Pierre Dallonneau acheta Saint-Georges à Gabriel de Jaucourt. Dallonneau vendit enfin Saint-Georges à la famille Labbe qui garda la terre jusqu'à la Révolution et en porta le nom.

Laurent de LaCharité, marié à N. De Morvilliers, était fils d'autre Laurent de LaCharité, bourgeois de Dun. Philippe de LaCharité, leur fille épousa en 1373, Jacques ou Jacquelin Trousseau, maître d'hôtel du duc de Berry. Philippe de LaCharité hérita la terre et vicomté de Saint-Georges de son père Laurent de LaCharité, vicomte de Saint-Georges. Les armes des LaCharité sont : Coupé, au premier, de gueules à trois étoiles d'or qui est LaCharité ; au deuxième, d'argent à une laye de sable défendue et allumée du premier qui est Morvilliers (24). Jean Trousseau posséda Saint-Georges à la mort de sa mère Philippe de LaCharité, en 1418. Les armes de la famille Trousseau (ou Trossel) étaient au XIV<sup>e</sup> siècle : de gueules à trois trousseaux d'or liés de sable. Plus tard, ils portèrent : une fasce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or (25). Jean Trousseau de Saint-Georges épousa Marie de Clamecy. Leur fille unique, Jacqueline Trousseau, dame vicomtesse de Saint-Georges-sur-Moulon épousa en 1430 Pierre de LaPorte, écuyer seigneur de Pesselière, fils de Jean de LaPorte, seigneur des Deux-Lions, et de Jeanne de Molins. Jean de LaPorte était fils aîné d'autre Jean de LaPorte, seigneur d'Issertieux, et d'Isabeau Gapias. Pierre de LaPorte et Jacqueline Trousseau eurent Loys de

(23) Le château et la vicomté de Saint-Georges, commune de St-Georges-sur-Moulon et ses anciens seigneurs, par Christian de Boismarmin, dans Mémoires de la Société de Antiquaires du Canetre, tome XXIII ; 1899, Bourges.

(24) La famille de La Charité était originaire de la ville de La Chanté et en portait le nom, voir Généalogie de la famille Trousseau, par le comte de Maussabré, Mém. de la Soc. Des Ant. Du Centre. Vol 21. Ils descendaient d'un prieur de LaCharité, Guy, qui vivait en 1179.

(25) Les Trousseau ou Troussel ont donné leur nom à la seigneurie du Bois-Trousseau à quatre lieues de Bourges. Par charte datée de Bourges, en 1158, Louis VII donna à Guy Trossel le droit de tenir à Bourges deux panetiers : Cartulaire de l'abbaye de Montermoyen, cité par Maussabré Généalogie de la famille Trousseau. Les armes des Trousseau et des LaCharité figurent dans un vitrail d'une chapelle de la cathédrale de Bourges.

LaPorte, Charles de LaPorte de Saint-Georges, Claude de Laporte. Claude de Saint-Georges épousa en 1495 Marguerite de Fontenay. Leurs enfants furent : Françoise de LaPorte mariée à Biaise de Rabutin, Claude de LaPorte, Jean de LaPorte-Saint-Georges (26). Jean de LaPorte, de Saint-Georges épousa en 1530 Claude d'Etampes. Leurs enfants furent François, Marie et Claude de Lapone de St-Georges. François épousa en 1550 Marguerite Chenu. On ignore qui fut la femme de Claude. François mourut en 1574 et le partage de la succession de son père Jean de LaPorte, qui n'avait pas été fait, le fut sous l'autorité du lieutenant du baillage. Claude de LaPorte de Saint-Georges eut 2242 livres. Marguerite Chenu, veuve de François de LaPorte eut le reste au nom de ses enfants. Jean, Françoise et Anne de LaPorte, enfants de François et de Marguerite Chenu héritèrent de la seigneurie de Saint-Georges du Moulon. Françoise de LaPorte, dame de Saint-Georges, épousa en 1577 Claude de Coussay. Leur fille N. de Coussay épousa en 1605 Jacques de Chandieu et lui apporta Saint-Georges en dot. Le nom de Saint-Georges fut porté en surnom par les Labbe qui avaient acquis la terre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (27).

Les descendants de Philibert Laroque de Roquebrune et de Catherine de LaPorte de Saint-Georges (28) menèrent la vie aventureuse de la plupart des Canadiens; soldats, coureurs des bois, trafiquants de fourrures. En 1718, on trouve le sieur de LaRoque, procureur du sieur de Bailleul, qui touche 200 livres à Rochefort en arrivant du Canada. Nous n'avons pu identifier ce personnage (29). En 1718, on rencontre le sieur de LaRoque, garde magasin à Louisbourg (30). Joseph LaRoque de Roquebrune, né en 1709, était cadet dans les troupes de la Colonie en 1755 et assista à la glorieuse bataille de la Monongahéla (31). Est-ce le même que l'on retrouve lieutenant au second régiment de Berry, 2<sup>e</sup> bataillon, en 1760 ? (32). La vie de soldat des Canadiens ne s'arrêta pas à la conquête du pays par les Anglais. La guerre de l'indépendance américaine trouva beaucoup de Canadiens dans les rangs américains et même dans l'armée française de

(26) Archive du Cher, 3 mai 1530, transaction entre Jean de Laporte et Marguerite de Fontenay sa mère.

(27) Christian de Boismarmin: *Le Château et la vicomté de St-Georges*.

(28) Elle descendait de Claude de LaPorte de St-Georges mais nous n'avons pu retrouver sa filiation...

(29) Colonies C11A, I13, f<sup>o</sup> 249v.

(30). Colonies F1 vol. 20, f. f. 78, 79, 82.

(31) Ferland le nomme Rochebrune, voir *Cours d'histoire du Canada*, tome 2, p.526, éd, 1865.

(32) Rapport Arch. du Canada, 1886, p CLXVIII.

LaFayette et Rochambeau, un Roquebrune s'y trouva dont nous connaissons plusieurs lettres curieuses que nous publierons ailleurs (33). En 1822, André de Roquebrune était commandant des Guides et signa le certificat de décès et d'inhumation de Roland Lapalice, homme de sa brigade, noyé à 85 lieues de Montréal. Ce document très curieux est daté de Rigaud le 12 octobre 1822 (34). Il y a un André de Roquebrune marié en 1751 à Suzanne du Clos de Celles. Le guide était peut-être son fils.

Charles LaRoque de Roquebrune, né vers 1780, avait pour mère une écossaise, Mlle MacDonald. Propriétaire de forêts, il fut l'un des premiers Canadiens à exporter du bois en Angleterre. Un procès qu'il dut soutenir et qui alla jusqu'au Conseil Privé à Londres, le força à faire plusieurs voyages en Europe. Parent par sa mère de Lord Caldwell, il fit plusieurs séjours en Écosse chez ce grand sei-

(33) Arch. Du Ministère des affaires Étrangères, Corr. Politique. États, vol. 17 supplément. Fo 47, 15 mars 1781, le marquis de la Luzerne à M. de Roquebrune, id. fo 48, Philadelphie, 21 mars 1781, Roquebrune a LaLuzerne, etc... On trouve beaucoup de Canadiens dans l'armée de LaFayette et Rochambeau et parmi les marins du corps expéditionnaire français. Notamment ; le marquis de Vaudreuil, chef d'escadre, le comte de Vaudreuil, M. de Saint-Ours, commandant la Pourvoyeuse, M. de Senneville, M de Repentigny, M Douville, lieutenant de vaisseau, M. de Chaussegros, *officier étranger* Le Gardeur de Tilly, capitaine de vaisseau. Voir Marine B4 141 aux Arch. Nationales et Vicomte de Noailles; *Marins et soldats français en Amérique*.

(34) Communiquée par M. O. Lapalice, de Montréal, avec une très intéressante lettre dont nous détachons le passage souvent ; " Pendant 200 ans, soit de 1650, à 1850, près de la moitié des colons canadiens, valides à porter les armes ou à cultiver la terre, abandonnèrent leur famille et leur paroisse pour courir les bois, comme engagés à faire la traite des fourrures. J'ai dit près de la moitié et ne crois pas exagérer. On relève environ 13.000 congés ou permis de traite, donnés régulièrement dans la même fin sous le régime anglais. Ajoutons à cela un grand nombre de déserteurs. Ce fut un désastre pour la colonie car la colonisation en souffrit. Laurent Lapalice revenait au pays natal après trois années d'absence, quand il se noya à 85 lieues de Montréal. Son corps repêché, fut inhumé sur la grève ; une croix de bois rustique avec son nom grossièrement taillé au couteau fut érigée sur sa fosse, par André de Roquebrune, commandant de sa brigade, lequel signa le document suivant daté de Rigaud le 12 octobre 1822. « Moi André Rocbrun guid je certifie que le Nomé Roland lapalice qui est un homme de ma brigad quil été noyé au Deux-Rivières dans le mois de Aout dernier. Ainsi que le ditte Regist Lourange certifie de la voir enteré le ditte Roland la Palice au portage de deux Rivières.» « Des personnes plus agées que moi ont connu cet André de Roquebrune. Il était de taille herculéenne, et capable au moral d'en imposer aux blancs et aux peaux-rouges. Les LaRoque de Roquebrune et les Lapalice ont sans doute été en rapports intimes au siècle passé. Ma grand'mère, Marguerite Chesnay, vingt ans après la mort de son mari, en 1842, passant aux Deux-Rivières, retrouva encore intacte la croix élevée ; à la mémoire de Laurent Lapalice par André de Roquebrune.»

gneur des Haighlands. M. Hertel LaRoque de Roquebrune, de Montréal, se souvient d'une peinture représentant Charles de Roquebrune, son aïeul, vêtu du kilt et du scotch Cap, ainsi que lord et lady Caldwell et leurs filles dans un paysage de montagnes. C'était un souvenir de ses voyages au pays de ses ancêtres maternels. Il lit aussi plusieurs séjours en France et épousa à Lyon, Mademoiselle LeFournier.

Louis-Isaac LaRoque de Roquebrune, son fils, prit part à la rébellion de 1837. Il assista à la bataille de St-Denis le 23 novembre 1837, plus à la bataille de St-Charles qui vit la défaite des *Patriotes* par les troupes anglaises. Ayant réussi à s'enfuir avec Bonaventure Viger et un brave canadien nommé Lambert, les trois rebelles prirent les champs et se cachèrent dans les bois. S'étant rapprochés du *Chemin du Roi*, ils virent un peloton de soldats anglais et, au milieu d'eux, des Canadiens prisonniers. Les trois fugitifs avaient leurs fusils. Ils s'embusquèrent dans un fossé et attendirent que les Anglais fussent à bonne portée. « Choisissez vos hommes, dit Viger froidement, moi je prends les plumes blanches » . « C'est bien, dit Lambert, moi je prends les plumes rouges " (35). Les trois Canadiens tiraient avec une telle justesse et si rapidement que les Anglais décimés crurent avoir affaire à tout un régiment et s'enfuirent en abandonnant leurs prisonniers qui se joignirent à Bonaventure Viger et à ses compagnons. Ce petit groupe de Patriotes se dirigea sur Saint-Hilaire. Ils traversèrent le Richelieu. À S<sup>t</sup>-Marc, ils reçurent l'hospitalité de la famille de M. Drolet. Ils repartirent, traversant plusieurs fois le Richelieu, prenant des routes détournées, fort indécis sur l'itinéraire à suivre et craignant de tomber dans les troupes anglaises. Non loin du village de St-Hilaire, les fugitifs rencontrèrent une jeune fille à cheval, qui se promenait, seule sur la grande route, car la population se tenait cachée dans les fermes. Cette jeune personne intrépide était Mademoiselle Henriette Hertel de Rouville, fille du seigneur de S<sup>t</sup>-Hilaire. Le jeune LaRoque s'avançant vers elle, s'informa de la marche des Anglais. Mlle de Rouville, très *patriote* quoique son

(35) Nous tenons ce récit de M. Hertel LaRoque de Roquebrune, lequel le tenait de son père. Ces faits sont rapportés, avec quelques variantes par L.O. David dans son ouvrage sur *Les Patriotes de 1837* (Montréal, 1884). L. O. David dit que Viger et LaRoque gagnèrent la frontière par les bois furent arrêtés à Bedford. Il rapporte aussi un autre mot de Lambert qui manque au récit que nous donnons. Lorsque les soldats anglais ripostèrent, une balle emporta le chapeau de Lambert. « Oh, dit-il, furieux, vous me gênez mon chapeau, vous allez me le payer. » Et il tue plusieurs anglais, voir David : *Les Patriotes* D'autre part, L. O. David a ignoré l'épisode de Mlle Hertel de Rouville.

père le fut peu (36), apprit aux rebelles que les troupes du général Wetherall étaient devant lui, et conseilla de traverser la rivière pour les éviter. Viger et ses compagnons suivirent les avis de la jeune fille et purent se rendre jusqu'à la frontière du Canada où ils furent arrêtés et ramenés à Montréal. Viger fut envoyé en exil aux îles Bermudes. Roquebrune incarcéré quelque temps, dut sa libération à son père qui, hostile à la rébellion et ami du parti anglais, put intervenir et le tirer d'affaire. On sait que tous les *patriotes* n'eurent pas la même chance et que beaucoup périrent sur l'échafaud notamment Cardinal, Duquet, le chevalier de Lorimier, les frères Sanguinet, Narbonne, de Couagne et autre. - En 1839, à un bal chez les Chartier de Lotbinière-Harwood, à Vaudreuil, Henriette Hertel de Rouville et Louis-Isaac LaRoque de Roquebrune se rencontrèrent. Ils ne s'étaient pas oubliés paraît-il et cette romanesque idylle se termina par un mariage. Leur fils unique, Louis-René de Hertel-LaRoque de Roquebrune a épousé en 1874 sa cousine mademoiselle d'Irumberry de Salaberry.

Pierre GAUTHIER

(36) la rébellion de 1837 fut une guerre de jeunes gens. Le clergé, l'aristocratie les gros marchands canadiens français étaient hostiles au mouvement. Les fils étaient partisans de Papineau, mais souvent les pères se tenaient dans une neutralité prudente.